

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 MARS 2021

Ouverture de la séance à : 20h10

Présents : Patrice ESPINASSE, Gérard PEREZ, Romain CHABRE, William GEORGES, Olivier DUFOUR, Jean-Sébastien COHAS, Marie-Ange FOLLIOU, Franck BLANC, Chantal PALLANCHE, Françoise SAPIN.

Absente excusée : Delphine AGRAPART

Secrétaire de séance : Romain CHABRE

Approbation du compte rendu de la réunion précédente

Le compte rendu de la réunion du 16 février 2021 a été adressé aux Conseillers par mail et est présenté avec les délibérations afférentes.

Après en avoir délibéré, le compte rendu est adopté à l'unanimité

Approbation des Comptes de Gestion 2020

Les comptes de gestion de la Commune sont les comptes établis par le Trésorier de la Commune. Il est constaté une totale exactitude des mouvements entre les comptes administratifs et les comptes de gestion sur les trois budgets communaux.

L'assemblée est appelée à approuver les comptes de gestions pour les budgets Général, Assainissement et Lotissement.

Après en avoir délibéré, le Conseil, approuve les comptes de gestion 2020

Approbation des comptes administratifs 2020 (budget général, assainissement et lotissement)

Les comptes de l'année 2020 ont été envoyés aux Conseillers municipaux quelques jours avant le Conseil afin qu'ils puissent étudier et analyser ces comptes. Voici un résumé de ces comptes.

BUDGET GENERAL

Le résultat peut se présenter comme ci-dessous

Libellé	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés	0.00	123 622.12	0.00	87 006.20	0.00	210 628.32
Opérations de l'exercice	175 325.62	231 471.18	357 514.35	350 691.99	532 839.97	582 163.17
TOTAUX	175 325.62	355 093.30	357 514.35	437 698.19	532 839.97	792 791.49
Résultat de clôture	0.00	179 767.68	0.00	80 183.84	0.00	259 951.52
Restes à réaliser					167 018.03	
Besoin / excédent de financement Total						92 933.49
Pour mémoire : Virement à la section d'investissement						146 957.80

BUDGET LOTISSEMENT

Le résultat peut se présenter comme ci-dessous

Libellé	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés	38 015.35	0.00	16 515.48	0.00	54 530.83	0.00
Opérations de l'exercice	16 515.48	16 515.48	16 515.48	16 515.48	33 030.96	33 030.96
TOTAUX	54 530.83	16 515.48	33 030.96	16 515.48	87 561.79	33 030.96
Résultat de clôture	38 015.35	0.00	16 515.48	0.00	54 530.83	0.00
Restes à réaliser						
Besoin / excédent de financement Total					54 530.83	
Pour mémoire : Virement à la section d'investissement						0.00

BUDGET ASSAINISSEMENT

Le résultat peut se présenter comme ci-dessous

Libellé	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés	0.00	4 836.36	0.00	36 224.84	0.00	41 061.20
Opérations de l'exercice	5 878.21	5 849.70	169 582.13	166 024.87	175 460.34	171 874.57
TOTAUX	5 878.21	10 686.06	169 582.13	202 249.71	175 460.34	212 935.77
Résultat de clôture	0.00	4 807.85	0.00	32 667.58	0.00	37 475.43
Restes à réaliser						6 035.40
Besoin / excédent de financement Total						43 510.83
Pour mémoire : Virement à la section d'investissement						5 076.23

L'assemblée est appelée à se prononcer sur ces comptes après le départ du Maire de la salle du Conseil. Gérard Perez préside alors la séance et fait procéder au scrutin.

Sous la Présidence de Gérard Perez, 1er Adjoint et après en avoir délibéré, le Conseil, approuve à l'unanimité les comptes administratifs de la Commune

Affectation des résultats

Il est proposé au Conseil municipal d'affecter les résultats de l'année 2020 de la façon suivante :

Pour le budget général

- 86 834,19 € au compte 1068 (recettes d'investissement)
- 92 933,49 € au compte 002 (excédent de fonctionnement reporté)

Pour le budget lotissement

Pas d'affectation de résultat

Pour le budget assainissement

- 0,00 € au compte 1068 (recettes d'investissement)
- 4 807,85 € au compte 002 (excédent de fonctionnement reporté)

Après en avoir délibéré, le Conseil, approuve à l'unanimité l'affectation des résultats comme présenté ci-dessus

Vote des taux des taxes locales 2021

Cette année encore le Maire propose au Conseil de ne pas augmenter les taux des taxes communales, les résultats obtenus et attendus pouvant être jugés satisfaisants. Cependant, à la suite de la suppression de la Taxe d'Habitation votée par l'Etat, il est précisé que nous n'aurons pas à nous prononcer sur cette taxe. En contrepartie, afin que la Commune conserve (en principe) le même niveau de produits des taxes communales il

est demandé que nous approuvions un taux de taxe sur le foncier bâti qui regroupe le taux communal (soit toujours 6,65%) auquel s'ajoute la moyenne départementale du taux de la taxe départementale (donnée communiquée par les services fiscaux (soit 15,30%) ; le département ne percevra plus cette taxe du foncier bâti. En conséquence il est proposé de se prononcer sur :

TAXES	2020	Taux communal 2021	Taux départemental moyen	Taux 2021 Voté
Taxe foncière (bâti)	6,65%	6,65%	15,30%	21,95%
Taxe foncière (non bâti)	22,77%	22,77%	-	22,77%
CFE	15,80%	15,80%	-	15,80%

Après en avoir délibéré, le Conseil, à l'unanimité approuve les taux des taxes locale selon le tableau ci-dessus.

Attribution des subventions 2021

LISTE DES DEMANDES DE SUBVENTIONS 2021	
JALMALV Roanne	Jusqu'à la mort accompagner la vie
AFM Téléthon	
Les Restos du Cœur Loire	Juré = entre mai 2019 et avril 2020 = 3 personnes de Juré accueillies / 3 familles de Juré accueillies
France Alzheimer Loire	
Association les sourires d'Urfé	association qui vient en aide à l'EHPAD de St Just
Association pour la renaissance d'Urfé	chantiers de rénovation du château
APF France Handicap Loire	
ADMR St Just en Chevalet	
AFSEP	Association Française des Sclérosés en Plaques
Relais Transport	Bilan 2019/2020 = aucun bénéficiaire de Juré
Docteur Clown	

Après en avoir délibéré, le Conseil, à l'unanimité décide qu'une subvention de 200€ sera attribuée à l'ADMR du Pays d'Urfé.

Budgets primitifs 2021

Le Maire indique que l'ensemble des éléments détaillés des trois budgets de la Commune ont été adressés à tous les Conseillers municipaux. Il est précisé que les lignes des budgets sont annotées afin d'expliquer les positions retenues pour l'établissement des budgets. Pour faciliter la compréhension une présentation simplifiée du budget est en outre proposé en Conseil municipal. En préambule à cette présentation il est précisé les divers points retenus pour établir ces budgets :

BUDG.	DEP/REC	COMMENTAIRES
BG	RECETTES FONCTION.	Les recettes ont été prévues un peu plus « serrées » que d'habitude avec forte diminution des revenus d'immeubles, une stabilisation de la DGF et DSR et une relative stagnation ds taxes locales
	DEPENSES FONCTION.	On essaie de réduire les charges du personnel (suite analyse du CDG Juré est à 40% au lieu de 30% pour les communes équivalentes)
		On libère un peu de charges d'entretien de voirie pour améliorer la qualité et la quantités de travaux de taillage.
		On prévoit une augmentation des frais de scolarisation
	RECETTES INVESTIS.	Autofinancement de plus de 200K€ et un FCTVA en légère augmentation
		Deux gros projets vont être subventionnés
		=> Travaux sur bâtiment Jonquilles + Réhabilitation
		=> Réhabilitation école/mairie Croix St Just en deux appartements
	DEPENSES INVESTIS.	L'emprunt à court terme est remboursé en février 2021
		Quelques acquisitions de bien, mais pas vraiment sûres d'être réalisées
		Les projets Croix St Just et Jonquilles pour renforcer les revenus de la Commune
		Solde de l'opération Agenda d'Accessibilité (à voir)
ASSAIN ISSEM.	RECETTES FONCTION.	Redevance assainissement en hausse de près de 20% suite institution part fixe
	DEPENSES FONCTION.	Versement d'une subvention en provenance du BP
		Stable par rapport à 2020
		A prévoir dès 2022, une augmentation sensibles des amortissements suite aux travaux effectués sur les réseaux
	RECETTES INVESTIS.	Solde d'une DETR à recevoir
DEPENSES INVESTIS.	Des travaux sont inscrits pour l'équilibre du budget mais ne devraient pas être réalisés et pas de remboursement de l'emprunt à court terme (dans l'attente du FCTVA)	
LOTIS.		Pas de vente prévue cette année (précaution)
		Un éventuel petit entretien envisagé
		Uniquement des mouvements de stock

Budget général - Section de fonctionnement.

En règle générale il est conseillé aux communes d'obtenir un résultat de fonctionnement positif représentant 10 à 15% des recettes. Cette année nous prévoyons un résultat de moins de 10% mais il est rappelé que depuis 2014 ce ratio s'est situé entre 20 et 25% chaque année. Cependant, il est tout à fait probable, sauf dépenses exceptionnelles ou recettes en diminution, que le résultat en fin d'année puisse se situer vers les 15% des recettes

Les tableaux ci-dessous sont une présentation simplifiée pour faciliter la compréhension et montrent le résultat de l'année 2020 (CA) et les prévisions pour 2021.

Budget général – Section d'investissements

Grâce à des recettes provenant des résultats positifs depuis plusieurs années, un taux de subventions obtenues

satisfaisant et une utilisation optimale des deniers, nous continuons à avoir de bonnes disponibilités d'investissement sans avoir recours à l'emprunt (sauf des emprunts de courte durée pour les besoins de trésorerie ponctuels).

BUDGET PRINCIPAL			
FONCTIONNEMENT	C.A. 2020	BUDGET 2021	
CHARGES	Charges à caractère général	58 143,35 €	80 011,63 €
	Charges du personnel	76 131,69 €	70 410,00 €
	Indemnités et contributions	31 571,27 €	35 765,98 €
	Charges financières, Amortissements et Provisions	9 479,31 €	13 104,88 €
	Virement pour investissement	0,00 €	110 783,45 €
	Total Charges	175 325,62 €	310 075,94 €
PRODUITS	Remboursements et taxes	107 063,28 €	96 528,21 €
	Dotations	86 547,69 €	83 913,94 €
	Revenus et produits divers	37 860,21 €	36 700,30 €
	Excédents de fonctionnement	123 622,12 €	92 933,49 €
	Total des Produits	355 093,30 €	310 075,94 €
Excédent à fin 2020	179 767,68 €		

INVESTISSEMENT			
	C.A. 2020	BUDGET 2021	
CHARGES	Emprunts et Charges financières diverses	277 713,86 €	71 050,00 €
	Acquisition de biens	3 503,61 €	11 500,00 €
	Bâtiments communaux	8 703,00 €	344 002,43 €
	Aménagement de Bourg	67 593,88 €	44 000,00 €
	Agenda d'accessibilité	0,00 €	23 364,88 €
	Total Charges	357 514,35 €	493 917,31 €
PRODUITS	Produits de gestion courantes	301 780,19 €	240 295,27 €
	Subventions sur travaux	48 911,80 €	173 438,20 €
	Solde Investissement reporté	87 006,20 €	80 183,84 €
	Total des Produits	437 698,19 €	493 917,31 €
Excédent à fin 2020	80 183,84 €		

Après en avoir délibéré, le Conseil, approuve le budget général de la Commune pour 2021 tel qu'il est présenté et autorise la Maire à émettre et signer tout document nécessaire relatif à cette décision.

Budget Assainissement

Grâce à un assez bon taux de subventions obtenus, une maîtrise des coûts des travaux, nous avons pu éviter le recours à l'emprunt pour le financement des derniers travaux. Un seul emprunt a été souscrit pour les premiers travaux. Même si ce budget souffre et souffrira encore de déficit il est prévu un soutien du budget principal car notre budget assainissement se doit d'être équilibré.

BUDGET ASSAINISSEMENT			
FONCTIONNEMENT		C.A. 2020	BUDGET 2021
CHARGES	Charges générales	2 072,08 €	2 391,13 €
	Amortissements et reversements	3 806,13 €	8 861,70 €
	Total Charges	5 878,21 €	11 252,83 €
PRODUITS	Produits généraux	5 555,70 €	6 150,98 €
	Amortissements des subventions	294,00 €	294,00 €
	Excédent de fonctionnement	4 836,36 €	4 807,85 €
	Total des Produits	10 686,06 €	11 252,83 €
Excédent à fin 2020		4 807,85 €	

INVESTISSEMENT			
FONCTIONNEMENT		C.A. 2020	BUDGET 2021
CHARGES	Subventions et dettes	54 294,00 €	2 294,00 €
	Travaux	115 288,13 €	45 318,89 €
	Total Charges	169 582,13 €	47 612,89 €
PRODUITS	FCTVA, Amortissements et Subventions	64 024,87 €	9 929,61 €
	Emprunts et Prêts	102 000,00 €	0,00 €
	Virement du Fonctionnement		5 015,70 €
	Solde Investissement reporté		32 667,58 €
Total des Produits		166 024,87 €	47 612,89 €
Déficit à fin 2020		-3 557,26 €	

Budget lotissement

Le budget lotissement, comme tous ces types de budget, est en déficit dans la mesure où les charges ont déjà été engagées et la vente des terrains pas encore réalisée. Il est rappelé qu'il reste 3 terrains à vendre sur le dernier lotissement.

Après en avoir délibéré, le Conseil, approuve le budget assainissement de la Commune pour 2021 tel qu'il est présenté et autorise la Maire à émettre et signer tout document nécessaire relatif à cette décision.

BUDGET LOTISSEMENT			
FONCTIONNEMENT		C.A. 2020	BUDGET 2021
CHARGES	Charges générales	0,00 €	500,00 €
	Variations de stock & Subventions & Report	54 530,83 €	54 530,83 €
	Total Charges	54 530,83 €	55 030,83 €
PRODUITS	Produits généraux	0,00 €	0,00 €
	Variations de stock	16 515,48 €	55 030,83 €
	Excédent de fonctionnement	0,00 €	0,00 €
	Total des Produits	16 515,48 €	55 030,83 €
Déficit à fin 2020		-38 015,35 €	

INVESTISSEMENT			
FONCTIONNEMENT		C.A. 2020	BUDGET 2021
CHARGES	Stock de terrain	16 515,48 €	17 015,48 €
	Déficit d'investissement reporté	16 515,48 €	16 515,48 €
	Total Charges	33 030,96 €	33 530,96 €
PRODUITS	Stocks Terrains aménagés	16 515,48 €	16 515,48 €
	Emprunts	0,00 €	17 015,48 €
	Total des Produits	16 515,48 €	33 530,96 €
Déficit à fin 2020		-16 515,48 €	

Point sur les travaux en cours

La commission bâtiments fait un point sur les travaux de la maison des Jonquilles

- Travaux déjà effectués : la quasi totalité des travaux extérieurs « aménagement du bourg » sont terminés. Il ne reste que deux façades à rénover. Il est probable que le tout sera fait avant la fin du mois.
- Travaux à faire et prévision de la fin des travaux : les travaux intérieurs ont bien débuté, les cloisons sont terminés, les réservations pour la plomberie et l'électricité sont faites. Les artisans interviennent quotidiennement sur le chantier. La commission bâtiments fait remarquer que le choix des entrepreneurs locaux a permis une organisation optimale du chantier. Le Conseil souhaite remercier les artisans pour la qualité des travaux qu'ils réalisent et il est probable que tout sera terminé avant la date prévisionnelle de fin de chantier initialement fixée au mois de juin

Travaux de mise en valeur extérieure du bâtiment communal de la Croix Saint Just avec création d'une place de parking

Concernant les travaux pour la mise en valeur extérieur du bâtiment, le permis de construire vient d'être déposé. Il convient maintenant de se prononcer sur la réalisation des travaux.

Voici une présentation des lots concernés par ces travaux en phase APD (avant-projet définitif établi par l'architecte Régis Combe) :

LOTS	TOTAL
Démolition - VRD - Terrassement - Gros Œuvre	24 200,00 €
Charpente / Couverture / Zinguerie	21 900,00 €
Menuiseries extérieures bois	35 500,00 €
Façades	17 900,00 €
MONTANT TOTAL	99 500,00 €

Dans la mesure où le montant de ces travaux est inférieur au seuil de procédure de passation d'un marché et de publicité (loi d'accélération et de simplification de l'action publique – seuil porté à 100K€), nous ne sommes pas contraints de passer par un marché public à procédure. Nous devons veiller à ce qu'une mise en concurrence soit bien réalisée avec des consultations de plusieurs entreprises pour chaque lot.

Ces consultations seront lancées dès remise du cahier des charges de chaque lot par l'architecte. La Commission bâtiments se réunira prochainement pour contrôler et valider les postes de tous les lots et établir la liste des entreprises à consulter.

Il est demandé au Conseil de bien vouloir approuver la réalisation de ces travaux et de donner autorisation au Maire d'engager toutes les démarches et de signer tout document en rapport avec cette décision.

Après en avoir délibéré, le Conseil,

- **décide de faire procéder aux travaux de mise en valeur extérieure du bâtiment de la Croix-Saint-Just**
- **Demande à la Commission bâtiments de se réunir pour préparer, avec l'architecte, l'appel d'offres par lot qui sera envoyé à plusieurs entreprises**
- **Autorise le Maire à effectuer toutes les démarches et à signer tout document nécessaire à cette décision**

Position sur la participation de la commune aux frais de fonctionnement des écoles

Lors de la séance du mois de février 2020, le Conseil municipal avait donné son accord sur la participation aux frais de fonctionnement de l'école publique de Saint-Just-en-Chevalet. Le principe de cette participation est basé sur le coût réel d'un enfant scolarisé (dans les conditions prévues par les textes réglementaires, calculé chaque année et minoré pour les Communes n'ayant pas d'école de 20%. Lecture est faite de la délibération de

la Commune de Saint-Just-en-Chevalet. Il est proposé de délibérer favorablement sur ce point en précisant :

- que la Commune de Saint-Just-en-Chevalet fournira un extrait des comptes détaillés
- qu'un représentant des trois communes pourra participer aux réunions de l'école
- que les trois représentants des communes auront un seul droit de vote

Le maire rappelle les frais à inclure et à exclure de la base de calcul.

Sont à prendre en compte toutes les dépenses de fonctionnement et sont exclues de la répartition obligatoire : les dépenses relatives aux activités périscolaires, les dépenses afférentes aux classes de découverte, les dépenses d'investissement, les dépenses de cantine, les frais d'études et de garderies. (extrait de <https://www.oise.gouv.fr/Politiques-publiques/Collectivites-territoriales/FAQ-Foire-Aux-Questions/Affaires-scolaires/Participation-aux-frais-de-fonctionnement-des-ecoles>)

Après en avoir délibéré, le Conseil, à l'unanimité

- **décide d'accepter les conditions de calcul et de versement de la participation aux frais de scolarisation de l'école publique de Saint-Just-en-Chevalet basée sur le coût réel d'un enfant scolarisé minoré de 20%.**
- **Rappelle que la Mairie de Saint-Just fera parvenir annuellement à la Commune de Juré un état détaillé des frais de scolarisation**
- **qu'un représentant des trois communes concernées par la participation aux frais de scolarisation pourra participer aux réunions de l'école**
- **que les trois représentants des communes auront un seul droit de vote**

Location maison de Peré

Suite à la dédite de la locataire actuelle, la Mairie a été contactée par une personne qui souhaitait reprendre en location la maison de la présente locataire. Cette dernière ayant fait des travaux et équipements divers, il a proposé de lui reprendre ces équipements.

Dans la mesure où cette personne apporte les garanties suffisantes quant au paiement du loyer, il a été négocié que le loyer ne serait pas revu à la hausse soit :

Loyer : 350€/mois

Provisions pour l'électricité : 55€/mois à régulariser en fin d'année

Après en avoir délibéré, le Conseil, approuve la mise en location de la maison de Peré selon les conditions ci-dessus.

Questions diverses et interventions

Demande d'application d'exonération de taxe foncière. Le propriétaire d'un futur gîte en train de s'implanter à Juré nous fait part de sa demande d'exonération de taxe foncière et d'habitation (si applicable) pour les équipements touristiques situées en Zone de Revitalisation Rurale. Le code des Impôts prévoit ce type d'exonération. Avant d'envisager cette exonération et avant de calculer les conséquences de celle-ci, il apparaît nécessaire que le Conseil se prononce sur le principe d'application de l'exonération. **Le Conseil n'est pas favorable à cette exonération dans la mesure où il s'agit d'une opération de type commerciale.**

Demande d'utilisation d'une salle de la mairie : une habitante de Juré, étudiante en kinésiologie souhaiterait utiliser une salle de la mairie afin de pouvoir pratiquer des séances de kinésiologie dans le cadre de son cursus. Ces séances ne sont pas rémunérées. Il pourrait être envisagé de mettre à disposition la salle de réunion à l'étage de la mairie en dehors des horaires d'ouverture et/ou autres activités municipales. Cela serait un coup de pouce à cette personne qui ne gênerait en rien l'activité de la mairie qui restera toujours prioritaire. **Le Conseil accepte de mettre à disposition la salle de réunion, étant entendu qu'un planning de l'occupation devra être adressé à la Mairie. Il est rappelé que la Commune sera toujours prioritaire quant à l'utilisation de cette salle. Sur ce même thème le Maire informe les Conseillers qu'une étude est engagée par la CCPU pour envisager la création d'un espace de co-working qui pourrait être adapté et**

répondre à ce type de demande.

Départ en retraite d'un cantonnier : Il a été prévu de remettre au cantonnier un bon d'achat qu'il serait pris à l'APC. Il est demandé au Conseil de déterminer la valeur de ce bon. De plus une petite cérémonie d'au revoir sera organisée le vendredi 26 mars à 14:30 (le cantonnier quittant son poste à 15:30). La CCAS sera chargée d'organiser cette petite cérémonie qui devra respecter les consignes sanitaires. **Le Conseil estime qu'un bon cadeau d'une valeur de 200€ est convenable. Cependant le Conseil souhaite que la petite cérémonie se déroule vers 17:30 afin que les Conseillers ayant des activités professionnelles puissent être présents.**

Charte de solidarité : Le maire donne lecture du mail reçu de la Mairie de St-Didier-Sous-Rochefort concernant la signature d'une charte de solidarité au peuple Ouïghours. **Le Conseil ne donne pas suite à cette proposition.**

Téléphonie mobile : Notre commune est toujours assez mal desservie par la téléphonie mobile. Un appel à projet de France Mobile permettrait éventuellement de se positionner pour obtenir de nouveaux équipements qui pourraient améliorer la qualité de la téléphonie. Il serait bien que parmi le Conseil une personne prenne en charge ce dossier pour en devenir le référent. **Le Conseil est un peu découragé par les promesses non tenues. Les services de la mairie tenteront de faire le maximum mais sans avoir beaucoup d'espoir.**

Un an ! : Cela fait un an que notre équipe a été élue. Romain a préparé un texte afin qu'il soit publié sur le site. De plus ce/ces texte(s) seront imprimé sur un Juré Info n°7. Le Maire invite les conseillers à boire le verre de l'amitié pour fêter cet anniversaire.

La séance est levée à 22:40

ANNEXES

Comptes administratifs 2020 – Les tableaux résumés :

BUDGET PRINCIPAL		
	FONCTIONNEMENT	C.A. 2020
CHARGES	Charges à caractère général	58 143,35 €
	Charges du personnel	76 131,69 €
	Indemnités et contributions	31 571,27 €
	Charges financières, Amortissements et Provisions	9 479,31 €
	Virement pour investissement	0,00 €
	Total Charges	175 325,62 €
PRODUITS	Remboursements et taxes	107 063,28 €
	Dotations	86 547,69 €
	Revenus et produits divers	37 860,21 €
	Excédents de fonctionnement	123 622,12 €
	Total des Produits	355 093,30 €
	Excédent à fin 2020	179 767,68 €

	INVESTISSEMENT	C.A. 2020
CHARGES	Emprunts et Charges financières diverses	277 713,86 €
	Acquisition de biens	3 503,61 €
	Bâtiments communaux	8 703,00 €
	Aménagement de Bourg	67 593,88 €
	Agenda d'accessibilité	0,00 €
	Total Charges	357 514,35 €
PRODUITS	Produits de gestion courantes	301 780,19 €
	Subventions sur travaux	48 911,80 €
	Solde Investissement reporté	87 006,20 €
	Total des Produits	437 698,19 €
	Excédent à fin 2020	80 183,84 €

BUDGET ASSAINISSEME

FONCTIONNEMENT		C.A. 2020
CHARGES	Charges générales	2 072,08 €
	Amortissements et reversements	3 806,13 €
	Total Charges	5 878,21 €
PRODUITS	Produits généraux	5 555,70 €
	Amortissements des subventions	294,00 €
	Excédent de fonctionnement	4 836,36 €
	Total des Produits	10 686,06 €
Excédent à fin 2020		4 807,85 €

INVESTISSEMENT		C.A. 2020
CHARGES	Subventions et dettes	54 294,00 €
	Travaux	115 288,13 €
	Total Charges	169 582,13 €
PRODUITS	FCTVA, Ammortissements et Subventions	64 024,87 €
	Emprunts et Prêts	102 000,00 €
	Virement du Fonctionnement	
	Solde Investissement reporté	
	Total des Produits	166 024,87 €
Déficit à fin 2020		-3 557,26 €

CHARGES	Charges générales	0,00 €
	Variations de stock & Subventions & Report	54 530,83 €
	Total Charges	54 530,83 €
PRODUITS	Produits généraux	0,00 €
	Variations de stock	16 515,48 €
	Excédent de fonctionnement	0,00 €
	Total des Produits	16 515,48 €
Déficit à fin 2020		-38 015,35 €

INVESTISSEMENT		C.A. 2020
CHARGES	Stock de terrain	16 515,48 €
	Déficit d'investissement reporté	16 515,48 €
	Total Charges	33 030,96 €
PRODUITS	Stocks Terrains aménagés	16 515,48 €
	Emprunts	0,00 €
	Total des Produits	16 515,48 €
Déficit à fin 2020		-16 515,48 €